

## Informations de base

**2023/2566(RSO)**

RSO - Décisions d'organisation interne

Décision modifiant la décision du 10 mars 2022 sur la constitution d'une commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE 2), et adaptant sa dénomination et ses compétences

### **Subject**

3.30.16 Ethique de l'information

3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet

8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires

Procédure terminée